

NOTE DE SERVICE N°0010-2020/DG/SG/MK/AD

Relative à la prorogation du confinement des étudiants de l'Institut 2iE

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du COVID'19, le Gouvernement du Burkina Faso a institué le confinement des étudiants hébergés dans les résidences universitaires du Burkina Faso. Cette décision renforce celle que l'Institut 2iE avait prise pour ses étudiants logés sur les deux sites de 2iE (Ouagadougou et Kamboinsé).

Aussi, le confinement des étudiants ci visés est-il prorogé pour une durée conforme à celle édictée ou qui sera édictée par les autorités du Burkina Faso.

La note de service N° 008 du 16 mars relative aux mesures préventives liées au COVID'19 restent en vigueur.

La présente note de service prend effet à compter de sa date de signature et abroge toute disposition contraire.

Ouagadougou, le 10 avril 2020

Le Directeur Général
de l'Institut 2iE

A blue ink signature of Prof Mady KOANDA is written over the text and partially over the stamp.A circular blue official stamp of the Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement. The stamp contains the 2iE logo, the text 'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement', 'Le Directeur Général', and 'Institut 2iE - 03 BP 594 Ouagadougou 01'.

Prof Mady KOANDA